

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS DU PRESIDENT

Le Président de Hautes Terres Communauté

**Objet : Sortie du bien LAME FAUCARDEUR du budget principal**

**Vu** le Code général des collectivités territoriales ;

**Vu** la nomenclature comptable M57 ;

**Vu** la délibération n°2023-CC-081 en date du 13 avril 2023 portant délégation d'attributions du Conseil communautaire au Président ;

**Vu** la délibération n°2023-CC-219 du Conseil communautaire en date du 14 décembre 2023 autorisant Monsieur le Président à effectuer les démarches nécessaires à la vente du bateau faucardeur ;

**Vu** la décision n°2024-DPRSDT-029 en date du 16 janvier 2024 portant cession du bateau faucardeur ;

**Considérant** que les lames du bateau faucardeur ont été cédées à la société LA PAYSAGERIE lors de la cession du bateau faucardeur ;

### DECIDE

**Article 1<sup>er</sup>** : De sortir de l'état de l'actif l'immobilisation suivante :

Compte	Numéro inventaire	Désignation de l'immobilisation	Date d'acquisition	Montant	Valeur nette comptable
2158	2015-2158-182	LAMES FAUCARDEUR	21/08/2015	1 753.69 €	0.00 €

**Article 2** : De demander à Monsieur le Comptable Public de procéder à la sortie du bien indiqué ci-dessus par opération d'ordre non budgétaire ;

**Article 3** : Il sera rendu compte de la présente décision au prochain conseil communautaire ;

**Article 4** : Madame la Directrice de Hautes Terres Communauté et Monsieur le Comptable Public sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Le Président,

Didier ACHALME

